



LA VILLE DE GIEN RECRUTE

1 Policier Municipal H/F

Poste à temps complet à compter du 01/04/2026

Grade : Gardien Brigadier ou Brigadier-Chef Principal

Recrutement par voie statutaire

Située au sud-est du département du Loiret, en région Centre Val de Loire, la Ville de Gien se situe à 58 kms d'Orléans, à 42 kms au nord-ouest de Cosne-Cours-sur-Loire, à 76 kms au nord-est de Bourges et à 35 kms de Montargis. Commune composée de 14 559 habitants, avec la commune associée d'Arrabloy, la Ville de Gien est la Ville-centre de la Communauté des Communes Giennoises, composée de 11 communes.

Lauréat du concours ou fonctionnaire titulaire, vous connaissez le cadre réglementaire applicable encadrant la profession.

Missions :

Placé sous l'autorité du Maire et du Responsable de la Police Municipale, vous exercerez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

Vous assurerez une relation de proximité avec la population et les commerçants et vous êtes particulièrement chargé(e) :

- D'assurer une veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- De rechercher et relever des infractions.
- D'appliquer et de contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention.
- D'informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur.
- De recueillir des renseignements, de les transmettre à la hiérarchie et de suivre les résultats.
- D'analyser rapidement une situation ou des événements imprévus.
- De rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.
- D'assurer l'accueil des publics au poste de police et leur apporter une réponse adaptée.
- Effectuer les opérations de police funéraire.

Moyens matériels du poste :

Base et radio portative Motorola, cinémomètre Eurolaser, alcotest électronique Dräger, centre de supervision urbain, procès-verbal électronique (Smartphone), logiciel YPolice, caméras portative, gilet tactique, gilet pare-balles et casque de protection, pistolet semi-automatique GLOCK 17, pistolet à impulsion électrique, bâton télescopique de défense, générateurs d'aérosols incapacitants, vous bénéficiez de deux séances d'entraînement GTPI par mois, 2 véhicules légers et 3 VTT.

Profil :

Bonnes connaissances des pouvoirs de Police du Maire et de la réglementation relevant des attributions de l'agent de Police judiciaire adjoint, des acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

- Maîtrise des écrits administratifs et judiciaires.
- Compétences bureautiques.
- Doté d'une bonne condition physique, vous faite preuve de sang-froid et d'analyse en toutes circonstances.
- Capacités à gérer des situations d'urgence et de conflit.
- Sens du service public et du travail en équipe, rigueur, discrétion et disponibilité.
- A jour de la formation préalable à l'armement et des formations d'entraînement appréciées.
- Permis B indispensable.

Informations liées au poste :

- Rythme et amplitudes de travail variables en fonction des évènements
- Uniforme fourni par l'autorité territoriale, EPI (gilet pare-balles et casque de protection) dotation matérielle (armement catégorie B et D), caméra portative individuelle,
- Poste à temps complet : 35h/semaine, planning en journées de 12 heures (3 jours hebdo)
- Service d'ordre et de nuit en heures supplémentaires
- Rémunération statutaire + ISFE+ prime annuelle + carte restaurant + CNAS + adhésion libre à l'amicale des agents
- Formation interne GTPI (deux fois par mois)

Processus de recrutement :

Veillez adresser votre lettre de motivation et votre CV en précisant la référence de l'offre **PM-BCP-2026.01** avant le **03/03/2026** :

Par courrier :

Monsieur le Maire de la Ville de Gien

3 Chemin de Montfort

CS 80090

45503 GIEN CEDEX

Ou par mail à : candidature@cc-giennoises.fr